



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 27 mai 2026

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL RÉTABLIT LES ZFE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE DÉNONCENT UN DÉNI DÉMOCRATIQUE ET UNE MESURE DE SÉGRÉGATION SOCIALE.

Jeudi 21 mai 2026, le Conseil constitutionnel a censuré la loi de « simplification de la vie économique », annulant de fait la suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE) pourtant votée par les députés et les sénateurs. Pour l'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France, cette décision constitue un véritable retour en arrière et un mépris assumé de la volonté démocratique exprimée par les représentants des Français.

Une décision contre la volonté du Parlement et des Français

Alors qu'une majorité de parlementaires s'était clairement prononcée contre les ZFE, reconnaissant le caractère injuste, inapplicable et profondément déconnecté des réalités du terrain de ce dispositif, la décision du Conseil constitutionnel remet aujourd'hui en vigueur des restrictions qui pénalisent des millions d'automobilistes.

Depuis plus de dix ans, l'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club alertent sur les conséquences sociales dramatiques des ZFE. Derrière cette politique présentée comme écologique se cache en réalité une profonde fracture territoriale et sociale. La réalité est simple : des millions de Français vivent en périphérie ou en zone rurale, n'ont pas accès à des transports en commun efficaces et dépendent quotidiennement de leur véhicule pour travailler, se soigner, accompagner leurs enfants ou simplement vivre normalement.

Des « Zones à Forte Exclusion »

Pour les deux entités, le retour des ZFE constitue une décision brutale qui ignore totalement les difficultés économiques des Français.

« Le rétablissement des ZFE est une faute politique majeure. Alors que les représentants du peuple avaient voté leur suppression, cette décision revient à imposer aux Français une mesure rejetée démocratiquement. Les ZFE créent une véritable ségrégation sociale entre ceux qui ont les moyens de changer de véhicule et les autres. On exclut des citoyens de certaines villes simplement parce qu'ils sont trop pauvres pour acheter une voiture plus récente », résume Pierre CHASSERAY, Délégué Général de « 40 millions d'automobilistes ».

L'association rappelle que des millions de conducteurs sont directement concernés par ces restrictions, sans solution alternative crédible ni accompagnement financier suffisant.

Une écologie punitive rejetée par le terrain

Pour « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club, les ZFE incarnent une politique technocratique imposée sans prise en compte des réalités vécues par les Français.

« Nous assistons aujourd'hui à une négation totale de la réalité sociale du pays. Maintenir les ZFE malgré l'opposition massive des automobilistes et malgré le vote du Parlement est incompréhensible. Une démocratie ne peut pas durablement fonctionner contre son peuple. Les Français ne doivent pas devenir des citoyens de seconde zone parce qu'ils roulent avec un véhicule ancien qu'ils n'ont pas les moyens de remplacer », déclare Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.

Le combat continu

Malgré cette décision, « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club poursuivront leur mobilisation contre les ZFE et continueront de défendre une mobilité accessible à tous.

Les deux entités appellent désormais les pouvoirs publics à abandonner définitivement cette politique d'exclusion et à construire des solutions de mobilité réalistes, progressives et socialement justes, plutôt que des mesures qui pénalisent toujours les mêmes Français.

COMMUNIQUÉ

www.autoclubnord.com

Automobile-Club du Nord de la France

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : www.autoclubnord@wanadoo.fr